

<https://actu.fr/societe/environnement-manche-des-aires-educatives-pour-apprendre-le-res...>

🕒 5 min read

Environnement. Manche : des aires éducatives pour apprendre le respect de la nature

Menée par l'Office français de la biodiversité, la campagne de la démarche « Aire éducative » a été lancée pour l'année scolaire 2022-2023, inscriptions jusqu'au 23 septembre.



L'opération des aires éducatives sera reconduite par l'OFB lors de la prochaine année scolaire.

Par Rédaction La Presse de la Manche Publié le 19 Août 22 à 10:30

L'**Office français de la biodiversité** (OFB), en lien avec les **ministères en charge de l'environnement, de l'éducation nationale et des Outre-Mer**, lance la nouvelle campagne de la démarche « Aire éducative ».

Cette opération est « l'occasion pour les **élèves du CM1 à la 3^e** de découvrir leur territoire dans le cadre d'un **projet éco-citoyen** tout en abordant le **programme scolaire** d'une autre manière », assure l'OFB.



Dans la Manche, sept aires ont été mises en place. (©DP)

Sept aires dans la Manche

« La Terre, la Mer, c'est notre affaire ! », telle était la devise des aires éducatives choisie par les élèves cette année, relate l'office. Les aires éducatives (marines ou terrestres) leur permettent de s'approprier une petite partie de littoral, d'une zone humide, d'une forêt, d'une rivière, d'un parc urbain, et de réfléchir collectivement à sa gestion.

« Accompagnés par leur enseignant et un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement, les élèves étudient cette aire et décident de façon participative et démocratique des actions à y mener pour préserver la

biodiversité. À travers ce projet, ils développent les compétences du programme scolaire, se reconnectent à la nature et découvrent leur territoire et ses acteurs. »

Pour l'**année scolaire 2021-2022**, 25 aires éducatives avaient été mises en place : cinq aires marines et vingt aires terrestres dont sept dans le département de la **Manche**.

« Les élèves, en école primaire ou au collège, se sont approprié des sites de nature très variée, en lien avec de nombreux acteurs du territoire (élus locaux, spécialistes naturalistes, techniciens de rivière...) », assure l'OFB.

S'approprier une partie d'un espace naturel

Par exemple, « à **Agon-Coutainville**, les élèves du collège des Embruns, qui ont choisi leur site l'année dernière, ont transmis ce qu'ils ont appris à la nouvelle classe de 6^e qui a pris le relais cette année. Accompagnés par l'association Avril, les élèves ont décidé lors d'un conseil de la mer de travailler sur la reproduction des animaux de l'estran et ont pu observer les œufs de calamar, pourpre, nasse, seiche... Ils ont également pu enrichir l'état des lieux en s'intéressant plus particulièrement aux algues, à travers une démarche scientifique mais également artistique en produisant des alguiers et de magnifiques cyanotypes, qui vont être exposés en fin d'année scolaire. »

Ce « **dispositif aux multiples vertus** » est donc reconduit lors de l'année scolaire 2022-2023. Les **inscriptions** sont ouvertes **jusqu'au 23 septembre**.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Pour plus d'informations, consultez la page dédiée à la démarche « aires éducatives » sur le site de l'OFB : www.ofb.gouv.fr/aires-educatives.

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre La Presse de la Manche dans l'espace Mon Actu. En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

